MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Compte rendu de la Table de Concertation Tactique n°12 21 novembre 2018 Ehpad « Le clos des Peupliers »

Nota Bene : il est conseillé d'accompagner la lecture de ce Compte-Rendu, du support de présentation transmis conjointement.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Analyser

- ✓ Restitution rapide de la matinée « Promotion de l'Accueil de jour » du 15 Novembre 2018
- ✓ Etat des lieux : groupe de travail départemental « référentiel des droits »

2. Suivre/Participer

- ✓ Filière Gériatrique portée par l'Hôpital de Montreuil
  - ✓ Déploiement de la formation « Repér'âge »
  - ✓ Focus sur les attentes pour 2019
- ✓ National : Convergence des dispositifs d'appui à la coordination
- ✓ Départemental : Etat d'avancement des projets de coordination gérontologique (local et CD)
- ✓ Départemental : Relance du groupe d'appui Santé Mentale et personnes âgées
- ✓ Local / expérimentation nationale : le projet du nouveau Jean Verdier et Article 51

3. Valider

- ✓ Calendrier des tables de concertation tactique 2019
- ✓ Autres dates à retenir → Diapositive n°39

Début de la réunion à 14h15.

La réunion commence par :

- les remerciements adressés à Mme Moussa et son équipe pour son accueil
- un tour de table de présentation des personnes présentes
- la présentation de l'ordre du jour
- la validation des comptes-rendus des TCT N° 10 et 11

1. Analyser

- Restitution rapide de la matinée « Promotion de l'accueil de jour » du 15 novembre 2018
→Diapositives n°6 à 8

Les accueils de jour (ADJ) sont perçus de manière positive par les professionnels mais restent mal connus, parfois sous-utilisés et leur taux d'occupation est par conséquent peu satisfaisant.
Sur ces constats, un groupe de travail a été mis en place sur le territoire Sud-est. L'idée d'une matinée thématique a ensuite été proposée dans un format départemental, associant les trois MAIA et l'ensemble des structures concernées (SAAD, SSIAD, EMS-APA, Consultation mémoire…)

Les retours sur la matinée du 15/11 ont été positifs et les échanges ont permis de préciser nombre de détails, ce qui a été particulièrement apprécié par les participants.

Constats :
Les principaux freins qui ressortent sont les suivants :
Financement → le reste à charge varie d'un établissement à l'autre (prix de journée différents) et peut, en fonction du plan d'aide, devenir conséquent pour certains foyers.
Transport → les ADJ ne relevant pas du champ sanitaire, le transport par ambulance ne peut pas être remboursé par la sécurité sociale.
Certaines villes mettent à disposition un transport collectif mais il peut nécessiter une carte d'invalidité et il ne dessert pas toujours hors du périmètre communal.
Rapport aidant/aidé → il y a d'un côté les difficultés de l'aidant qui peut avoir du mal à lâcher prise et de

A VALIDER

l'autre le déni de la personne malade qui a peur de l'abandon (se pense plus jeune qu'elle ne l'est, crainte que l'ADJ soit le premier pas vers l'Ehpad), ce qui renforce la culpabilité de l'aidant.

Eléments discutés :
Les aidants souhaitent parfois tout savoir sur le déroulé de la journée en ADJ, ce n'est pas forcement nécessaire et il est important de respecter ce temps qui appartient à la personne malade.
De plus, le personnel n'a souvent pas le temps nécessaire à la transmission écrite pour chaque patient.

Pour résumer, la prise en charge en ADJ est une démarche qui demande beaucoup d'organisation et nécessite un travail précoce avec les familles.
Catherine Olivet (France Alzheimer 93) rappelle qu'on ne donne pas toujours les moyens de lâcher aux aidants et appelle à l'indulgence envers eux.
Il ne faut pas hésiter à demander des renseignements par téléphone et proposer une première visite afin de les rassurer et lever peu à peu les réticences.
Dans cette dynamique du Guichet Intégré, il semble intéressant que chaque ADJ connaisse l'offre de ses partenaires afin de pouvoir ré-orienter si besoin vers un autre ADJ.

Rappel des outils mis à disposition :
- maia93.org puis maillage93
- via-trajectoire

- Etat des lieux : groupe de travail départemental « référentiel des droits »
→ Diapositives n°9 à 13
Ce groupe de travail a débuté il y a un an et demi, l'objectif est de faciliter l'accès à un ensemble dense de droits et aides mobilisables, dans la logique de construction de parcours adaptés et individualisés.
Les prestations recensées concerneront le droit général (ex : APL) et les droits spécifiques des plus de 60 ans (ex : APA).
Les facteurs d'isolement, de précarité, de langue et la réduction du nombre des points d'accueils viennent complexifier l'accès au droit.

Un premier document de travail de 150 pages a vu le jour au printemps 2018 (environ 50 prestations recensées).
Julie Hoareau, psychomotricienne, effectue depuis le 17 septembre 2018 un stage de Master 2 sur cette thématique au sein de la MAIA ; le thème de son mémoire est « le non recours aux droits ».

Le Groupe de Travail de Septembre 2018 est rapidement arrivé à la conclusion qu'il fallait produire une version dématérialisée de ce document et plutôt faciliter la navigation entre les sites déjà existants (nombre d'informations sont déjà présentes en ligne).

Cette deuxième version (V2) est plus synthétique et contient les liens vers les sites officiels. Le choix a été fait d'indiquer un montant indicatif des aides.

La version finale pourra être partagée avec les MAIA d'île de France et un système de veille sera organisé avec les référents, afin de maintenir le document à jour.

Plusieurs remarques à ce sujet :
- Rappel de l'existence de la revue ASH (Actualités sociales hebdomadaires) qui publie régulièrement les évolutions des barèmes.
- Les spécificités de certaines aides sont très pointues et deux personnes d'une même structure peuvent parfois avoir deux interprétations différentes.
- Mme Pinet-Ribeiro rappelle l'organisation avec le CD 93 d'une matinée en 2015, réunissant de nombreux professionnels (service social départemental, hospitaliers), durant laquelle des réponses précises ont été apportées sur des situations concrètes. Ce temps d'échange a été très apprécié, il serait intéressant de le renouveler.
- Rappel par un de nos partenaires du travail effectué en parallèle par l'ODDS (Observatoire départemental des données sociales) : une rencontre ODDS et MAIA est prévue prochainement.
- Pourquoi ne pas ouvrir ce document au champ du handicap ?

Pour conclure, le pilote rappelle que l'objectif est de proposer une version finale au Printemps 2019, il faudra ensuite sensibiliser les professionnels et le faire vivre pour qu'il devienne un document permanent.

2. Suivre/Participer

- Filière Gériatrique portée par l'Hôpital de Montreuil
→ Diapositives n°15
Focus : un nouveau logo pour une nouvelle appellation : GHT GPNE (Groupement Hospitalier de Territoire Grand Paris Nord-Est). La direction est assurée par Mme Yolande DI NATALE depuis l'été 2018.

- **Déploiement de la formation « Repér'âge »**

→ Diapositives n°16 et 17
Reprise d'une formation organisée par la MAIA 93 Sud-Est, elle est construite sur 7 séquences échelonnées de janvier à juillet 2019 (l'objectif étant de pouvoir reproduire ce cycle par la suite).
Elle sera dispensée en partie par des intervenants hospitaliers. La participation est gratuite et l'enregistrement DPC est en cours de validation.
Pour rappel, dans un souci d'équité sur l'ensemble du territoire, la MAIA ne prend initialement qu'une seule inscription par session et par structure et constitue une liste d'attente avec les inscriptions complémentaires.

- **Focus sur les attentes pour 2019**

→ Diapositives n°18
Une discussion s'engage au sujet de la sortie d'hospitalisation et du déclenchement de l'APA. Il arrive très souvent que les travailleurs sociaux n'aient

A VALIDER

pas accès aux documents type déclaration d'impôt, ce qui complexifie le retour au domicile de la personne.

Nos partenaires émettent le souhait d'organiser une rencontre entre les acteurs de la filière gériatrique et les circonscriptions de services sociaux.
Le pilote rappelle que le turn-over régulier des acteurs du territoire rend, en complément des rencontres et formations, l'outillage d'autant plus pertinent pour minimiser les pertes d'information.

M. Pandolfo (Association « Avec nos proches »), émet le souhait de pouvoir orienter certaines familles vers une médiation familiale. Il est précisé que la cellule « maltraitance » du Conseil départemental a inclus ce projet dans les perspectives 2019.

- National : Convergence des dispositifs d'appui à la coordination

→ Diapositives n°19 à 21

Le Président de la République et le gouvernement, ont exprimé la volonté de rendre ces dispositifs plus lisibles (mesure 17 du plan Ma Santé 2022).
Cette convergence est actée et l'ARS a lancé des groupes de travail associant les MAIA, les réseaux de santé (thématiques gérontologie et palliatifs) et possiblement les CLIC.
L'objectif de cette convergence est de pouvoir améliorer la réponse aux professionnels de santé et aux acteurs du territoire en charge de situations complexes, tous publics confondus (handicaps, périnatalité, santé mentale troubles du spectre autistique etc.).

Cette question du « tout public » ouvre un chantier conséquent dont un des objectifs principaux est de fluidifier les parcours de soins.
Un exemple de convergence/fusion existe déjà sur Paris avec le regroupement des dispositifs d'appui (MAIA, CLIC, réseau de soins palliatifs, réseau gérontologique) sous la forme d'une M2A (Maison des Ainés et des Aidants) en un seul et même lieu.

Ce sujet suscite de nombreux échanges :

- Amy Dioum : on essaie déjà de faire converger les dispositifs PA-PH, c'est un projet pertinent mais très ambitieux.
- Fabien Charbuillet : Comment accepter positivement la mise en place ? Est-ce que cela vient en complément ou à la place de ? Que deviendra la coordination fine et qu'entends-t-on réellement par fusion ?
- Mme Nassivera exprime la crainte d'une perte de qualité.
- Chloé Bodère : Il est nécessaire de clarifier l'offre des dispositifs d'appui sur le territoire pour les personnels de terrain. Il faut y voir une opportunité de pouvoir positionner nos attentes et d'influer sur le projet, car il se fera de toute façon.
- Michèle Delaunay : cette polyvalence ne risque-t-elle pas d'entrainer une perte d'identité ?
- Vincent Kaufmann : qui met-on derrière ce numéro unique ? Comment continuer à travailler sur le maillage des acteurs, à partir de ce flux entrant ? Quelle gouvernance élargie et quelle organisation ? Il est évident que ce travail de « déconstruction » se fera de manière collaborative.
- Aleth Riandey : concernant la M2A, il faut rappeler qu'il est viable car Paris est à la fois ville et département, ce qui rend ce fonctionnement assez accessible à tous. Comment reproduire ce schéma sur le 93 ? Un lieu unique parait difficile à mettre en place, car il nécessiterait un temps de transport beaucoup trop important pour certains.
- Chloé Bodère : c'est pour cela que ces lieux d'accueils seront répartis par bassin, sur le modèle des trois Maia actuelles…
- Vincent Kaufmann : … et sans réduction de moyens selon les institutions en charge du projet.
- Fabien Charbuillet : il est important d'activer les leviers au bon moment et prévenir les élus, afin que cette convergence ne se fasse pas au détriment des publics accompagnés.
- Françoise Archer : cette échelle de territoire semble pertinente car elle permet une proximité des publics.
- Vincent Kaufmann : en effet, d'où la logique du Guichet Intégré dans ce cadre-là. Pour rappel, demain aura lieu la Table de Concertation Stratégique au sein de laquelle ce dialogue s'organise. La convergence prendra des formes différentes selon les territoires puisqu'ils ont chacun des spécificités en matière d'organisation.

Enfin, le pilote présente le document national de retours d'expérience produit par les pilotes MAIA sur l'intégration. Il décrit les actions menées, la dynamique d'intégration au service de parcours de soins améliorés et des illustrations concrètes.

- Départemental : Etat d'avancement des projets de coordination gérontologique (local et CD)

→ Diapositives n°22 à 29

Aleth Riandey présente l'état des lieux réalisé par le CD 93, en collaboration avec Myriam Le Tallec-Grégoire et qui s'est appuyé sur une dynamique partenariale.
Une des décisions résultant de cette mise à plat, est l'arrêt du financement par le CD 93 des CLIC actuels du fait de grandes disparités constatées entre les communes. Ainsi le CD souhaite proposer à terme une offre plus équitable sur l'ensemble du territoire.
L'accent sera mis sur le premier accueil permettant une primo-analyse par les professionnels de proximité, essentiels dans une logique de Guichet Intégré.
L'objectif est aussi de renforcer le soutien des professionnels en charge de situations complexes en favorisant un accès aux formations, et ce afin de diminuer le risque d'épuisement.

A VALIDER

Un travailleur social précise les limites de la profession/des organisations : les sollicitations sont très importantes et le sentiment d'épuisement peut effectivement être présent.
Françoise Archer pondère ce propos en mettant en avant que l'épuisement existe en effet mais qu'il est à prendre en considération de façon plus fine (situations locales, individuelles…).
Par ailleurs, Mme Archer informe les participants que, sur le sujet souvent délicat des délais de réponse de la Justice aux signalements et demandes de mesures de protection, un travail de conventionnement entre le Parquet Civil et le CD 93 est en train d'aboutir et devrait faciliter le suivi de certaines situations.

Joëlle Plasman insiste sur le fait que certaines structures de ville ne se déplacent pas en EHPAD : gestionnaires de cas, évaluatrices APA, et les services sociaux de polyvalence ne considèrent pas l'EHPAD comme un domicile sur leur circonscription.

Giovanni Pandolfo : en quoi le déploiement du Guichet Intégré /guichet unique va-t-il alléger l'aspect administratif ?
Aleth Riandey : les outils resteront les même et éviter les doublons sera déjà un premier apport.
Vincent Kaufmann : un des objectifs principaux est déjà d'éviter à l'aidant de répondre plusieurs fois aux mêmes questions. D'où l'intérêt d'ne seule porte d'entrée avec les mêmes outils partagés (exemple : dossier unique de demande d'entrée en EHPAD).

Concernant l'épuisement des professionnels, un participant considère qu'il serait judicieux de mettre en place des groupes de parole sur le territoire 93 Sud-Ouest. Le pilote répond qu'il est important de conserver cette dynamique dans le cadre d'emploi de chacun des salariés.
La MAIA ne saurait ainsi développer ce type d'instances de dialogue qui relève de fait et de droit des différents employeurs.

- Départemental : Relance du groupe d'appui Santé Mentale et personnes âgées
→ Diapositives n°30
Constitué en 2010, la liste des professions et structures représentées a évolué au fil du temps.

Concernant la formation « action sociale et santé mentale », une 7ème journée a été ajoutée à cette formation délivrée par Ville-Evrard.

Ce groupe d'appui se tient tous les 2 mois à Bobigny (2h de réunion) et se propose d'élargir la liste des participants.
Rappel d'évènements organisés sur la thématique de la santé mentale :

- Dépression chez la personne âgée
- Refus de soin
- « Peut-on être vVieux et addict »

- Local / expérimentation nationale : le projet du nouveau Jean Verdier et Article 51
→ Diapositives n°31 à 36
Ce projet concerne l'amélioration de la coordination ville-hôpital-ville et a été reconnu par le Ministère de la Santé comme projet innovant au travers de l'expérimentation dite « article 51 » dans sa partie dite IPEP : « incitation à une prise en charge partagée ».

Il y est également question du déploiement des outils numériques (e-parcours) au service de tous les parcours de soins.

Des groupes de travail sont organisés au premier semestre 2019 et sont ouverts à tout professionnel/structure intéressé.e.
Les objectifs sont de faire émerger sur chacun des moments du parcours (amont→ entrée → hospitalisation → sortie → aval) des logiques d'outillage utilisés au sein de l'unité de coordination à venir et qui sera en lien avec les professionnels de ville.
Cet outillage permettra de fluidifier les parcours aidants/aidés et favorisera une vision globale (périmètre enfant, PH, PA etc.).

Ces travaux sont aujourd'hui suivis par le Ministère de la Santé dans une logique de construction sur le terrain de solutions innovantes.
Un partenaire de la TCT pondère cette vision en expliquant que ce n'est pas si ouvert, certaines institutions ayant déjà une idée avancée du résultat qu'ils veulent obtenir au travers de cet article 51.

3. Valider

- Calendrier des tables de concertation tactique 2019
→ Diapositives n°38
Plusieurs partenaires ont demandé s'il était possible d'éviter le mercredi pour la tenue des TCT.
La proposition est accepté par les membres présents à la table, elles auront donc lieu le mardi de 14h à 17h.

Dates des prochaines Table de Concertation Tactique MAIA 93 Sud-Ouest :

Mardi 12 Mars 2019 / 14h-17h TCT n°13

Mardi 4 Juin 2019 / 14h-17h TCT n°14

Mardi 10 Septembre 2019 / 14h-17h TCT n°14

Mardi 3 Décembre 2019 / 14h-17h TCT n°15

Fin de la réunion à 17h.

A VALIDER

STRUCTURE	NOM	FONCTION	REPONSES
ETABLISSEMENTS et SERVICES SANITAIRES			
CHI André Grégoire (Montreuil)	Dr Sibony-Prat	Médecin Gériatre Chef de Service UGA et SSR	
	M. Adinguera	Responsable Socio-Educatif	
GH Paris Seine Saint-Denis AP-HP / Filière Gériatrique	Mme Pinet-Ribeiro	Cadre Supérieure Service Social	présente
Clinique SSR IMR (Romainville)	Mme Borges	Assistante de Service Social	présente
	Mme Dalibot	Assistante de Service Social	présente
	Mr Humblot	Directeur	
Clinique MCO Floréal	Mr Gambaro	Directeur	
Clinique SSR Ambroise Paré (Bondy)	M. Bens	Directeur	
Clinique SSR du Pré Saint-Gervais	Mme Bonzembo	Assistante de Service Social	
	Mme Manioc	Stagiaire service social	
Clinique Korian Roger Salengro (Noisy-le-Sec)	Mme Angeli	Directrice	
	Mme Sandirin	Directrice / Assistante Sociale	excusée
Clinique de l'Aurore (Rosny-sous-Bois)	Mme Ferreira de Carvalho	Assistante de Service Social	
	Mme Gilles	Responsable administrative	
Etablissement USLD Les Floralies (Bagnolet)	M. André	Directeur	
SSR HDJ Neuro Centre Paris Est (Noisy le Sec)	Mme Répelin	Directrice CPE	excusée
	Me Hamidou	Assistante de service social	
HAD Santé Service	Mme Delaunay	Assistante de Service Social	présente
	Mme Da Silva		
HAD Fondation Croix Saint Simon	M. Babinet	Directeur	
HAD AP-HP	Mme Gentilhomme	Service Social HAD	
Contrat local de santé de Rosny-Sous-Bois	Mme Carles	Coordinatrice CLS/CLSM	
Réseau Océane (Réseau Géronto + Soins Palliatifs)	Mme Didi Karine	Directrice	excusée
	Mme Carmoin	Psychologue	
Réseau ACSanté93	Mme Bodère	Directrice	présente
Représentant Centre de santé	Dr Manuellan	Médecin Chef de Service CMS Montreuil	présent
Établissement public de Santé Mentale	Mme Nathalie Bompays	Responsable service social	
EQUIPE EVALUATRICE			
CLIC Bondy	Mme Idres	Evaluatrice apa	
	M. Graneris	Responsable MAD	excusé
CLIC Montreuil (Espace Annie Girardot)	M. Charbuillet	Coordinateur CLIC	présent
UMEG EMS CNAV	M. Santucci		
	Mme Allemeesch		
	Mme Khenniche	Responsable administrative	présente
CD EMS APA	Mme Thomas Julienne	Responsable d'équipe évaluatrice DPAPH	excusée
ACCUEIL DE JOUR, EHPAD			
USSIF Pôle séniors, Accueil de jour Les Rives	Mme Cohen-Zerbib	Directrice	présente
EHPAD Saint Antoine de Padoue (Noisy-Le-Sec)	Mme Founas	Psychologue	
EHPAD Le clos des Peupliers (Bobigny)	Mme Moussa	Directrice d'exploitation	présente
EHPAD Hector Berlioz (Bobigny)	Mme Ben Aoun	Secrétaire de Direction	présente
EHPAD Les Mûrs à Pêches (Montreuil) GCSMS 94	Mme Meissimilly	Adj. En charge des Alternatives	excusée
	M Thouvenot	Directeur adjoint	excusé
EHPAD Marie (Bagnolet) DOMIDEP	Mme Plasman	Directrice	présente
EHPAD La Seigneurie (Pantin)	Mme Boreux	Directrice	
	Mme Henry Rousseau	Cadre de santé	présente
	Mme Guillaume	Elève directrice	présente
EHPAD Les Quatre Saisons (Bagnolet)	M. Prono	Directeur	
EHPAD Léopold Bellan (Romainville)	Mme Laurent	Directrice	
EHPAD Léopold Bellan (Romainville)	Mme Breard		

AVANIDER

SSIAD/ESA (hors SSIAD communaux)			
ASSIAD Montreuil	M. Roggia	IDEC SSIAD	
SSIAD Cap'Santé Montreuil	Mme Fournier	Directrice SSIAD - ESA	excusée
SSIAD USSIF	M. Lavenu	Directeur du Pôle Maintien à Domicile 93 Est SSIAD J & N	
	Mme Répelin	Directrice	
SAAD (adhérant à la plateforme Evolia et hors SAAD communaux)			
ADMR	Mme Lemesle		
SAP Concept	Mme Macon	Directrice d'agences	
	Mme Lemond	Responsable qualité	
My Assistance 93	M. Guiraud	Responsable de Secteur / Rosny	
Equanidomi	M. Barbosa	Responsable de Secteur / Rosny	
	Mme Pogba	Responsable de secteur	
Equipe opérationnelle CD + CCAS + organisme tutélaires			
Service social polyvalent départemental	Mme Archer	Conseillère technique santé	présente
	Mme Senay Ferrant	Responsable Circonscription Romainville	
	Mme Nassivera	Responsable Circonscription Rosny	présente
	Mme Louail	Responsable Adjointe Circonscription Noisy-le-Sec	
	Mme Le Palud	Responsable Adjointe Circonscription le Pré-Saint-Gervais / Les Lilas	présente
	Mme Ferellec	Responsable Adjointe Circonscription Bondy	
CD 93 - DPAPH	Mme Riandey	Chargée de coordination gérontologique	présente
	Mme Le Tallec Grégoire	Equipe de coordination gérontologique	excusée
	Mme Zalambani	Conseillère technique santé	excusée
CCAS / services communaux Bagnolet	Mme Roussel	Directrice SSIAD et SAAD	
	Mme Haddar	Directruce CCAS	
CCAS / services communaux Bobigny	Mme Dioum	Responsable MAD	présente
	M. Magniot	Directeur	
CCAS / services communaux Les Lilas	Mme Delhommeau	Responsable du Pôle Seniors	excusée
CCAS / services communaux Noisy-le-Sec	Mme Férant	Directrice	
	Mme Miloudi Saliha	Coordinatrice	
	Mme Parmentier	Coordinatrice serv ice géronto	présente
CCAS / services communaux Pantin	M. Boukhatem		
	Mme Le Cain	Responsable SPASAD	excusée
Ville de Pantin	Dr Duhot	Médecin Chef des CMS	
	Dr Campagné	Médecin Généraliste CMS Pantin	excusée
CCAS / services communaux Le Pré Saint Gervais	Mme Damien	Directrice Adjointe Centre Communal d'Action Sociale/Coord. Géronto	
CCAS / services communaux Romainville	Mme Viseux	Directrice Centre Communal d'Action Sociale	
	M. Charmant	Responsable du Service MAD	présent
CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Mme Picard	Directrice Dépendance	
	Mme Le Berre	Service de coordination gérontologique	présente
	Mme Degain	IDEC SSIAD	
CRAMIF 93	Mme Lestin	Chef de service CRAMIF	excusée
	Mme Cazenave	Responsable territoriale - Les Lilas	
UDAF 93	Mme Guignard	Responsable d'équipe	présente
ATR (association tutélaire)	M. Lefebvre	Directeur	
HEBERGEMENT / RESIDENCE SOCIALE (FTM/RA)			
Foyers de travailleurs migrants ADOMA	Mme Binsfeld	Coordinatrice sociale vieillissement 93	
Résidence autonomie Bagnolet	Mme Rahmani	Directrice	excusée
STRUCTURE BENEVOLE ACCOMPAGNANT			
Petits Frères Des Pauvres	Mme Armstrong	Coordinatrice de développement social	
	Mme Grosse	Coordinatrice de développement social	excusée
	Mme Figeac	Coordinatrice de développement social	excusée
Avec nos proches	M Pandolfo	Délégué régional IDF	présent
France Alzheimer 93	Mme Sitek	Bénévole	
Relais des aidants	M. Wajs	Directeur du Relais des Aidants	
	Mme Ludinard	Coordinatrice sociale	

AVANT DER